



Ouvrage n°10 © Nicolas FUENTO - LPO PACA

Interventions envisageables

- Amélioration
- Aménagement
- Création

Gestionnaire de l'infrastructure

SNCF Réseau

Contexte

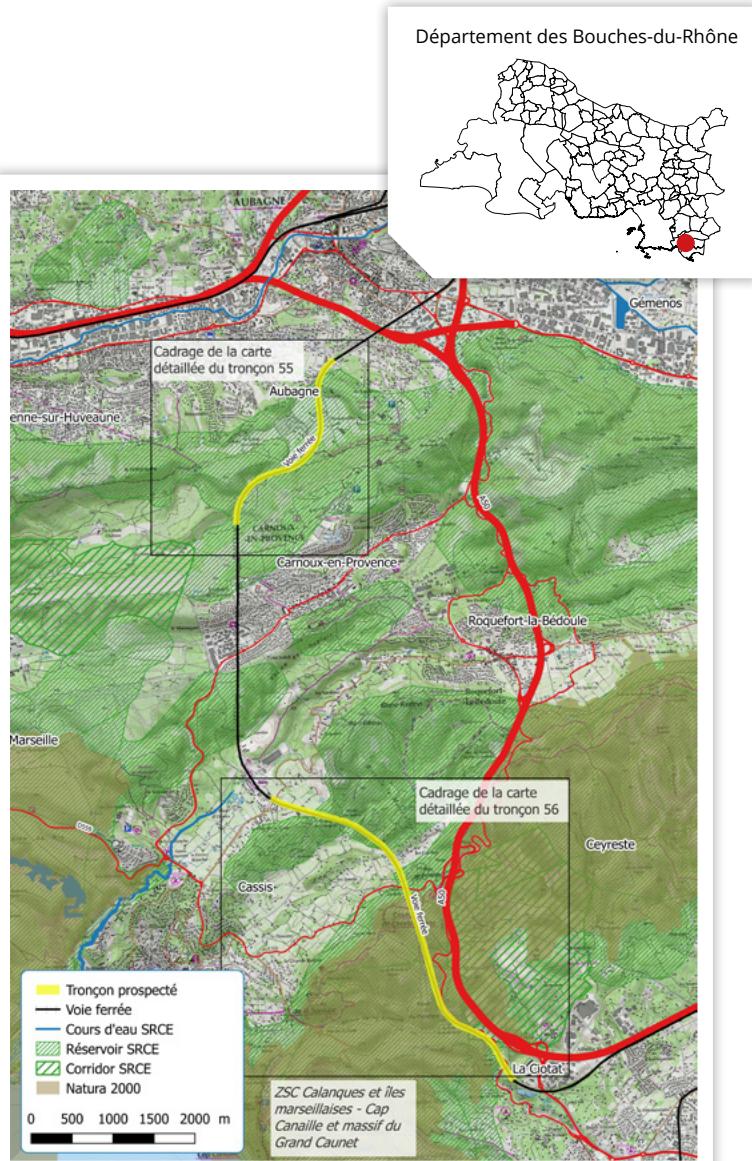
SNCF Réseau a finalisé en 2017 une analyse cartographique des enjeux de Trame verte liés à l'infrastructure ferroviaire en PACA (Ecosphère 2017). Au sein du périmètre de la présente étude, deux tronçons ont été retenus comme zones conflictuelles de priorité régionale. Les tronçons 55 et 56 entre Aubagne et la Ciotat ont été classés en priorité de troisième rang (priorité faible) du fait de leur situation dans des contextes environnementaux à effet barrière. Par ailleurs, une vaste partie de la voie ferrée est souterraine.

Ces deux tronçons sont situés au sein de réservoirs SRCE PACA Basse Provence calcaire « à préserver » et « à remettre en état » et en limite d'un corridor « à remettre en bon état ». Ils sont concernés par différents périmètres de protection réglementaire et contractuelle ainsi que des périmètres d'inventaire.

La nécessité d'agir pour une meilleure transparence écologique de la voie ferrée au niveau du Carré prioritaire n°9 SRCE PACA sera étudiée par SNCF Réseau dans le cadre d'une opportunité de travaux de renouvellement voie ballaste au niveau de ce tronçon en 2018.

Voie ferrée entre Aubagne et la Ciotat

1. Localisation et cartographie



Carte 1 : Localisation géographique de la voie ferrée

2. Intérêt biologique

Habitats naturels et périmètres réglementaires

L'habitat est principalement forestier à pin d'Alep typique des milieux fermés méditerranéens. L'enjeu est relativement faible en termes de diversité végétale mais important à conserver afin de préserver un « cordon vert » au sein de ce territoire fortement urbanisé. Notons la présence d'une plante protégée protégée au niveau national inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats Faune Flore, la Sabline de Provence, qui est une espèce inféodée aux éboulis, pierriers et sols caillouteux.

Le tronçon 56 est en partie concerné par un périmètre Natura 2000 Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Calanques et îles Marseillaises - Cap Canaille et Massif du Grand Caunet », le Parc National des Calanques et la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) « Montagne de la Caillassonne ». Le tronçon 55 est concerné par la ZNIEFF « Bois de la Marcouline ».

Oiseaux : enjeu fort

La diversité d'oiseaux est remarquable sur ce secteur :

- ▶ Cortèges de milieux forestier avec le bec-croisé des sapins, l'autour des palombes, le hibou petit-duc
- ▶ Cortèges de milieux rocaillieux et de garrigue avec le bruant fou, la fauvette pitchou, le monticole bleu
- ▶ Plusieurs grands rapaces trouvent ici des zones de chasses ou de nidification avec le circaète Jean-le-Blanc et le grand-duc d'Europe

Mammifères : enjeu fort

Présence d'espèces qui réalisent de grands déplacements journaliers et donc à forts enjeux pour la trame verte telles que le blaireau d'Europe, le renard roux, le chevreuil européen, la genette et le putois d'Europe.



Putois écrasé dans le secteur de Gardanne, trouvé lors des prospections SRCE 2017
© Nicolas FUENTO - LPO PACA

Reptiles : enjeu fort

L'enjeu concernant les reptiles est fort dans ce secteur qui subit de très fortes pressions liées à l'urbanisme et à la fragmentation du territoire. Parmi les principales espèces notons la présence des couleuvres de grandes tailles telles que la couleuvre à échelons et la couleuvre de Montpellier, qui sont des espèces qui peuvent effectuer de grands déplacements, notamment pour rejoindre des zones de ponte.

Le lézard ocellé est aussi présent en bordure directe de la voie ferrée. Ce gros lézard apprécie les installations humaines telles que les enrochements, talus ensoleillés ou autres dépôts rocaillous. Cette espèce pâtit de la disparition des milieux ouverts au profit des zones forestières. La création d'aménagements en sa faveur à proximité des ouvrages favoriserait sa préservation.

Enfin, l'hémidactyle verruqueux, espèce strictement inféodée au pourtour méditerranéen, trouve refuge dans les endroits les plus rocaillous du secteur.



Couleuvre de Montpellier © Nicolas FUENTO - LPO PACA



Entomofaune : enjeu modéré

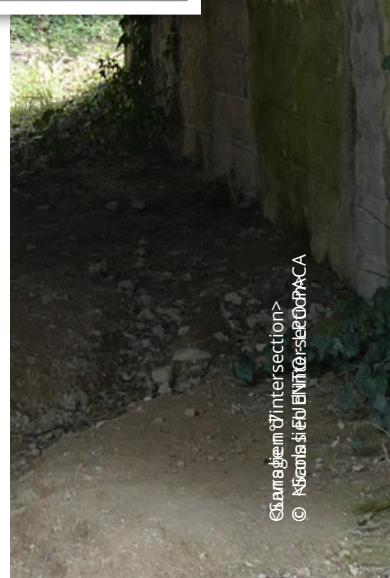
Les différents groupes entomologiques sont relativement peu étudiés dans ce secteur.

Concernant les coléoptères notons la présence du lucane cerf-volant, inscrit à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore.

Le cortège de papillons est caractéristique des milieux méditerranéens. Présence d'une espèce protégée à fort enjeu de conservation : la proserpine.



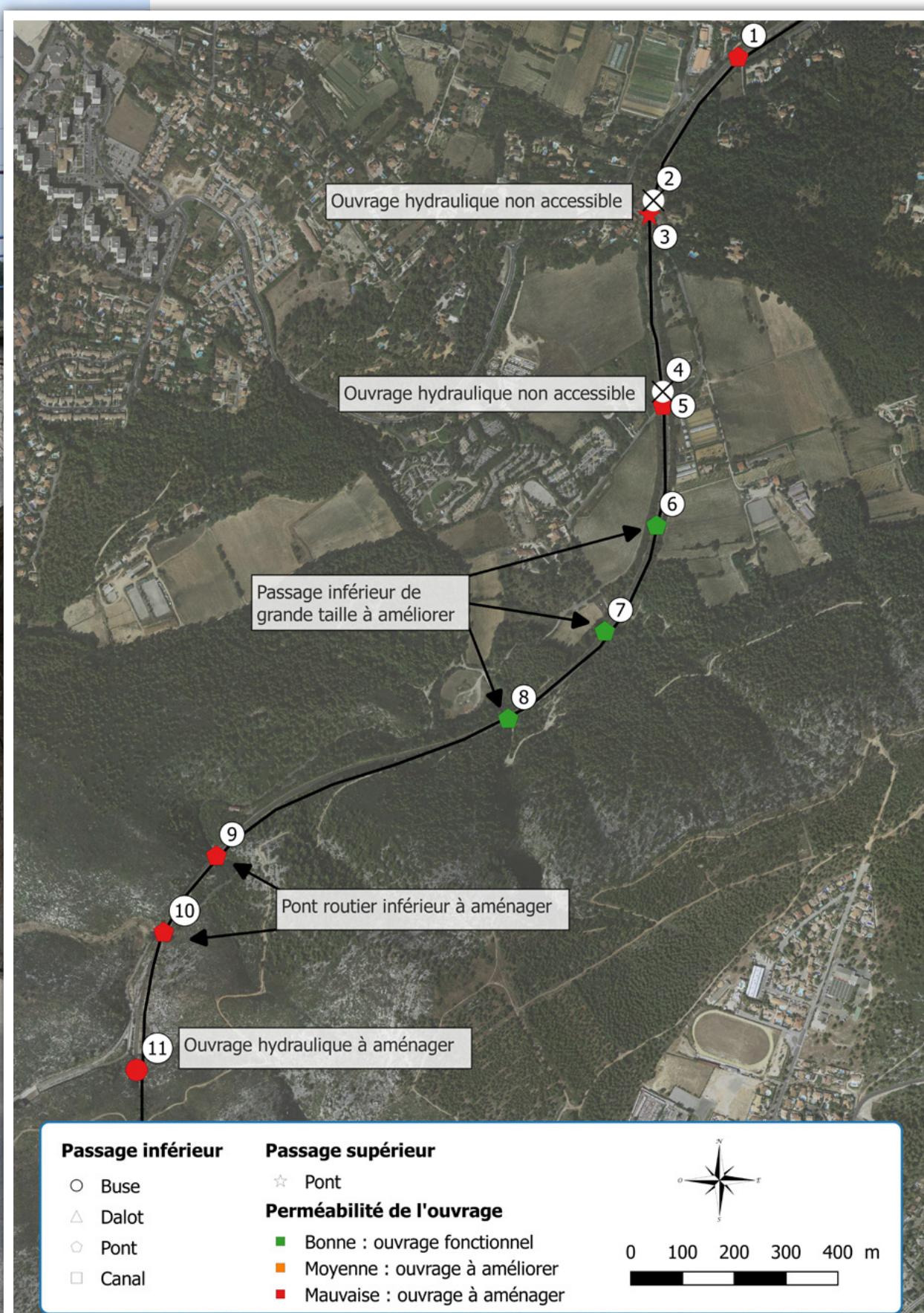
Lucane cerf-volant
© Norbert CHARDON



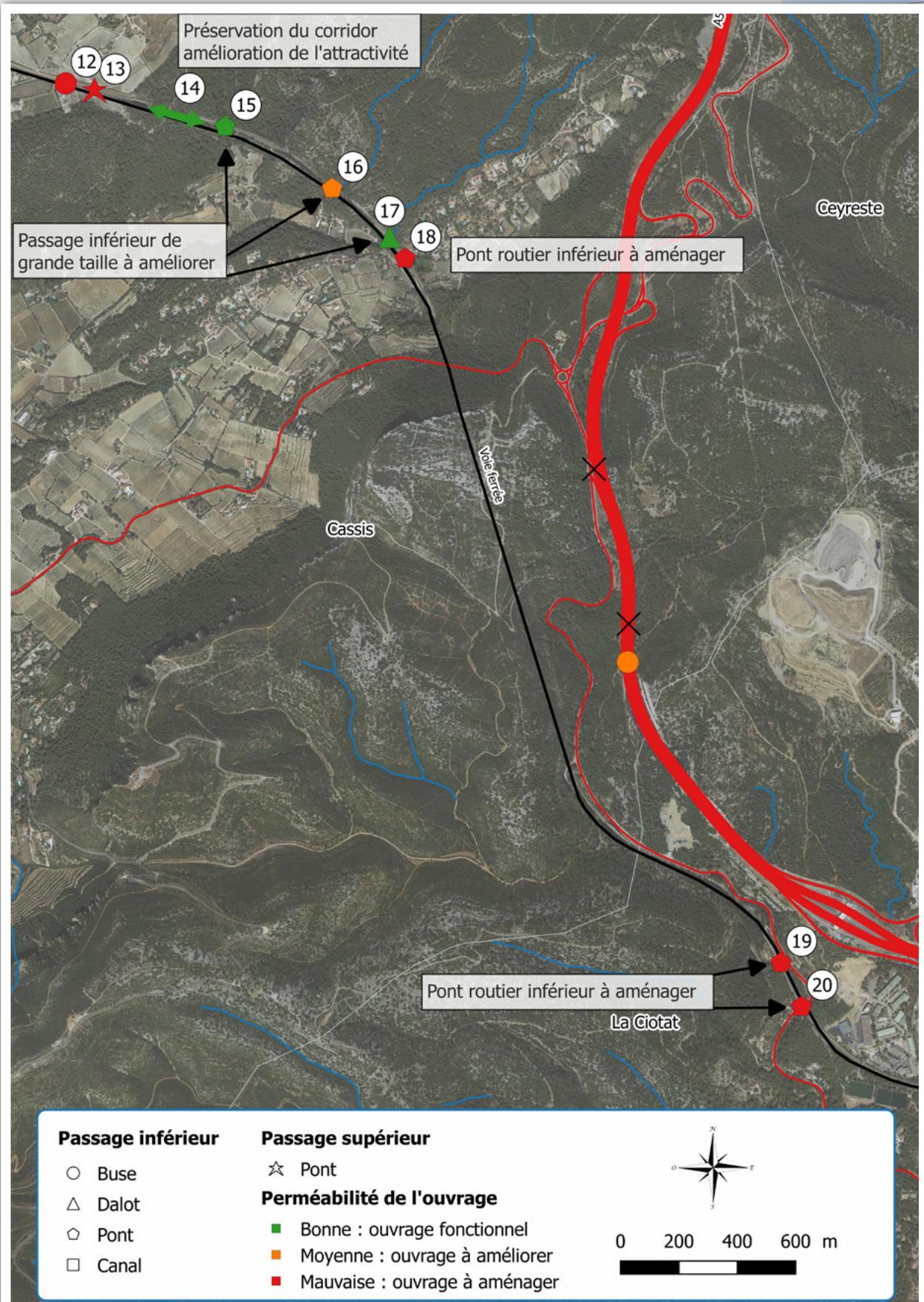
Amphibiens : enjeu faible

L'enjeu concernant les amphibiens est relativement faible. Les principales espèces concernées sont le crapaud calamite et le crapaud commun. Ce dernier effectue de grands déplacements en période de reproduction ce qui le rend vulnérable à la fragmentation du territoire. Lors des expertises, trois individus ont été retrouvés écrasés le long de la route à proximité de la voie ferré vers le cimetière des Fenestrelles.

3. Analyse par tronçon



Carte 2 : Carte détaillée n°1 Tronçon 55



4. Ouvrages de franchissement observés et interventions proposées

Ouvrages hydrauliques

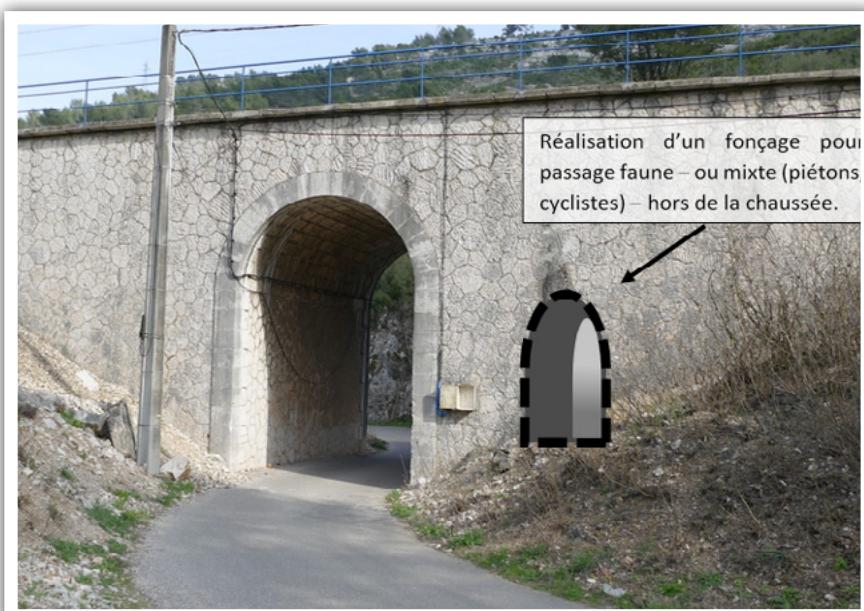
Les deux ouvrages hydrauliques n°④ et ② sont recensés par SNCF Réseau sur cartographie. L'emprise de la voie ferrée et des propriétés privées n'ont pas permis de les diagnostiquer. Il serait intéressant de s'assurer que ces ouvrages ne soient pas bouchés et que les entrées soient bien visibles et dégagées. Il peut aussi être étudié la possibilité de créer des passages à sec en fonction de la taille et du régime hydraulique. Enfin, elles seraient plus attractives si le grillage venait canaliser les déplacements vers les entrées.



Ouvrage n°10
© Nicolas FUENTO - LPO PACA

Ponts routiers inférieurs à aménager

Les ouvrages n°⑤, ⑨, ⑩, ⑯, ⑰ et ⑳ sont des passages routiers sous la voie ferrée en pierres de maçonnerie. Ils semblent difficiles à aménager en faveur de la faune sauvage car la chaussée est relativement étroite. Ils peuvent toutefois être utilisés par les animaux pour franchir la voie ferrée, non sans de réels risques de collision. La création de fonçages ou de forages horizontaux de chaque côté de ces ouvrages d'art permettrait de restituer un réel passage pour les espèces observées dans cette zone (blaireau ou genette par exemple).



Exemple d'aménagement possible pour limiter le passage des animaux sur la chaussée. NB: un grillage peut être installé le long de la route sur une distance à définir pour obliger les animaux à passer par l'écoduc © Nicolas FUENTO

Passages inférieurs de grande taille à améliorer

Les ouvrages ⑥, ⑦, ⑧, ⑯ et ⑯ sont en l'état actuel déjà favorables au passage de l'ensemble de la faune. Ils peuvent cependant être améliorés en installant des panneaux occultants au bord de la voie ferrée au niveau de ces ouvrages. Il serait aussi intéressant de limiter le dérangement et notamment le passage des engins motorisés tels que motos ou quads et d'installer du substrat au sol lorsque celui-ci est bétonné. Enfin, la création d'aménagements tels que mare ou abri à reptiles augmenteraient l'attractivité.



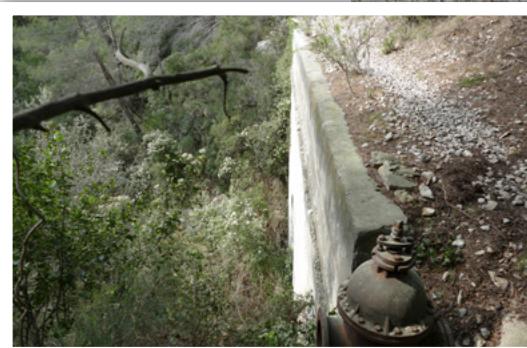
Ouvrage n°7
© Nicolas FUENTO - LPO PACA

Concernant l'ouvrage n°⑥, les entrées seraient à dégager car la végétation dense rend le passage peut visible et potentiellement moins attractif.

Enfin, l'ouvrage n°⑯ n'a pas pu être expertisé car il est situé à proximité d'une propriété privée. Il est de plus noyé dans la végétation. Un dégagement des entrées le rendrait nettement plus favorable et attractif pour la faune.

Ouvrage n°⑯ : corridor à préserver

L'ouvrage n°⑯ correspond à une portion de voie ferrée souterraine sur environ 150 mètres (tunnel de Colon-gues). Ce cordon boisé est à préserver en l'état. Il serait toutefois intéressant de recréer des habitats tels que mare, abris reptiles ou zones de ponte à reptiles. Ces aménagements devront être préservés des promeneurs, nombreux dans ce secteur.



Ouvrage n°16
© Nicolas FUENTO - LPO PACA

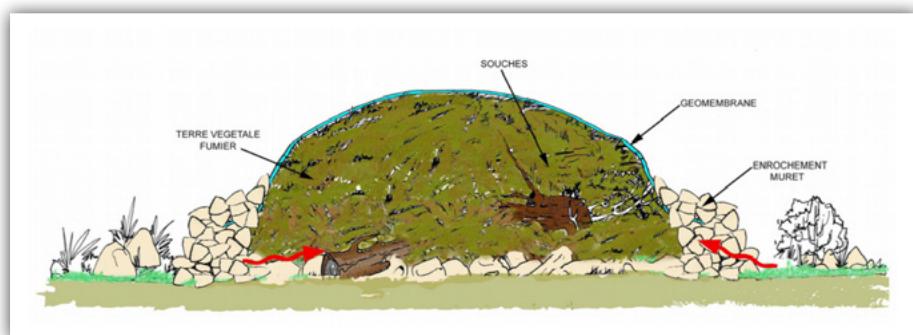


Schéma de principe d'un site de ponte artificiel pour reptiles (CEREMA DTer SO)



Ouvrage n°10
© Nicolas FUENTO - LPO PACA

5. Hiérarchisation des interventions proposées

Priorité forte : Aménagement des ponts routiers inférieurs

Les ouvrages n°**⑤**, **⑨**, **⑩**, **⑯**, **⑳** et **㉑** sont des ponts routiers inférieurs de faible largeur. Les animaux peuvent actuellement emprunter ces ouvrages les rendant vulnérables à la circulation routière.

Il est donc important d'intervenir sur ces ouvrages en priorité.

NB : Pour les ouvrages n° **㉑** et **㉑**, il est important de prévoir l'aménagement conjoint de la D559 qui passe à proximité

Priorité moyenne : Amélioration des passages inférieurs de grande taille
La priorité est modérée pour les ouvrages n°**⑥**, **⑦**, **⑧**, **⑭**, **⑮**, **⑯** et **⑰** car ceux-ci sont déjà fonctionnels et attractifs pour l'ensemble de la faune.

Priorité faible : Ouvrages situés en zone urbanisée ou à proximité d'ouvrages de franchissement fonctionnels

Les ouvrages n°**①**, **③**, **④**, **⑪**, **⑫** et **⑬** n'ont pas fait l'objet de proposition d'intervention car ils sont situés à proximité d'ouvrages de franchissement fonctionnels ou dans un environnement relativement dégradé.

N° de l'ouvrage (cf. carto)	Priorité	Type d'intervention	Espèces visées
⑨	Forte		
⑩	Forte	Aménagement	
⑯	Forte		
⑥	Modérée		
⑦	Modérée		
⑧	Modérée		Ensemble de la faune terrestre
⑭	Modérée	Amélioration	
⑮	Modérée		
⑯	Modérée		
⑰	Modérée		
①	Faible		
③	Faible		
⑪	Faible		Aucune intervention proposée (enjeu faible)
⑫	Faible		
⑬	Faible		

Tableau 1 : Synthèse des interventions proposées

Bibliographie et webographie

Écosphère (2017) *Analyse des enjeux de Trame Verte (TV) liés à l'infrastructure ferroviaire en PACA*. Rapport SCF Réseau 136 p.

CEREMA (2015) *Note d'information n°3 Environnement – Santé – Risque, Infrastructures Linéaires de transport et Reptiles*, 21 p.

ECOMED (2013) *Requalification du réseau ASF en Faveur de la biodiversité – Département des Bouches du Rhône (13)*, Rapport ASF, 199 p.

<http://www.faune-paca.org>

<http://www.imbe.fr/ecologie-de-la-sabline-de-provence.html>



SNCF RÉSEAU

Direction Territoriale
SNCF Réseau Provence-Alpes-Côte d'Azur
Les Docks - Atrium 10.4
10 Place de la Joliette - BP 85404
13567 Marseille cedex 02

📞 04 94 12 79 52
✉ sncf-reseau.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA

Villa Saint Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES

📞 04 94 12 79 52
✉ paca.lpo.fr
✉ paca@lpo.fr

SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z